

BULLETIN D'INSCRIPTION AU TIR A L'ARC 2022/2023

Age minimum : 11 ans (né avant le 01/01/2011)

A renseigner très lisiblement et à remettre accompagné du certificat médical (ou questionnaire santé si besoin), du paiement et des règles de sécurité et comportementales à la pratique du tir à l'arc signées

Civilité : M. / MME Prénom : _____
Nom : _____
Date de naissance : / /
Pays de naissance : _____ Nationalité _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone Fixe : _____ Mobile archer : _____
Mobile Mère : _____ Mobile Père : _____
Adresse mail : _____ Je souhaite être intégré au groupe WHATSAPP (oui/non) @

Date du certificat médical : / / (Aptitude à la pratique du tir à l'arc en compét.)
Catégorie : _____ Type d'arc _____

Tarif à l'année
CCPH : **Adulte 140€ - Jeune(1) : 95€** Formule familiale(2) : **210€ - Couple(3) : 260€**
Hors CCPH : **Adulte 165€ - Jeune(1) : 115€** Formule familiale(2) : **230€ - Couple(3) : 280€**
Découverte (à partir du 1er mars 2023) : 70€ (CCPH) et 80€ (hors CCPH) Seconde compagnie : 75€
(1) né après le 01/01/2002 - (2) 1 adulte + 1 jeune - (3) adultes vivant sous le même toit
Remarque: les frais de cotisation incluent (sauf seconde compagnie) la licence fédérale, l'assurance responsabilité civile individuelle, la cotisation à l'association, la fourniture d'un tee-shirt du club pour les nouveaux inscrits lors de la participation au premier concours, les distinctions de progression, les frais d'engagement aux concours.

Règlement: (Chèques Vacances et Chèques Sport ne sont plus acceptés):
Chèque N° : _____ Pass Sport/Plus _____ Espèces: _____

Autorisation des parents pour les mineurs:
• L'archer mineur (de -15ans) doit être accompagné à l'entraînement par un parent ou un adulte désigné. Il doit être confié à un responsable du club sur le pas de tir et récupéré sur le pas de tir auprès de celui ci à l'horaire de fin de séance.
• L'adhérent mineur de +15 ans ne sera autorisé à quitter seul le lieu d'entraînement qu'avec l'autorisation des parents.
• Je soussigné (père/mère/tuteur + nom prénom) _____ à se rendre ou à quitter seul la salle ou le terrain d'entraînement .
autorise _____
Signature _____

Droit à l'image dans le cadre de l'association :
Les photos réalisées dans le cadre des cours, des compétitions et autres événement organisés par la compagnie peuvent être publiées sur le site internet de la compagnie. Les noms ne sont pas cités dans Les légendes des illustrations.
 Je n'autorise pas la CAPH à publier sur le site internet des photos de moi et ou de mon enfant

Informations sur les inscriptions:
- Les dossiers d'inscriptions ne sont validés qu'après remise:
• De la présente fiche de réinscription renseignée et signée.
• **Du certificat médical de - 2 mois ou du questionnaire de santé (jeunes ou renouvellements avec certificat médical de - 3 ans)**
• Du règlement de la cotisation en espèce ou par chèque bancaire à l'ordre de CAPH
• D'un chèque de caution de 200€ ou 450€ (non encaissé) dans le cas de prêt d'un arc (initiation ou compétition)
Créneau souhaité (sous réserve de disponibilité) _____ La liste des créneaux est disponible sur la fiche d'information
Choix 1 _____ **Choix 2** _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club (disponible sur demande et affiché en salle), des règles de sécurité et comportementales à la pratique du tir à l'arc et des conditions particulières de prêts du matériel le cas échéant (arc et accessoires)

Signature de l'archer ou du parent responsable

Date : _____ / _____ / _____